



COMPTE RENDU DE MANDAT DU CSA ACADÉMIQUE DU 17 juin 2026

Le CSAA est présidé par Monsieur le Recteur
La FNEC FP-FO est représentée par : Marie André,
Emmanuelle Bouchet, Annick Camalet et Christian Robert

RÉCAPITULATIF DES VOTES EXPRIMES :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Répartition de la dotation AED	FO, FSU, UNSA, CFDT			
Répartition de la dotation AESH	FO		FSU, CFDT, UNSA	

SOMMAIRE :

- ? Page 1 : Déclaration liminaire des représentants des personnels
- ? Page 2 : Réponse du Recteur
- ? Page 3 : Point sur la préparation de la rentrée
- ? Page 3 : bilan du Pacte
- ? Page 3 : Dotation personnels AED
- Page 4 : Dotation personnels AESH
- Page 4 : autres points et questions diverses

1. DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FNEC FP-FO (EXTRAITS) :

« Notre fédération souhaite tout d'abord profiter de cette déclaration liminaire pour rappeler quelques principes qui sont absolument essentiels mais qui semblent parfois oubliés par une partie de notre administration. Les représentants de la FNEC FP-FO que vous avez devant vous sont tout d'abord des représentants des personnels désignés et mandatés par ceux-ci. Quand nous nous exprimons dans cette instance nous ne le faisons pas en notre nom mais au nom des collègues par qui nous sommes mandatés. Ce mandat conféré par les collègues est ensuite précisé par les instances des syndicats de notre fédération et sera remis en jeu lors des élections professionnelles qui auront lieu à la fin de cette année. Ce sont donc les collègues qui choisissent vos interlocuteurs et ce sont donc les collègues qui par le biais de leurs syndicats décident du positionnement que nous avons face aux propositions que vous êtes amenés à formuler. Certains faits récents pourraient nous amener à penser que les responsables du rectorat et des DSDEN aimeraient choisir leurs interlocuteurs. Ainsi lorsque notre fédération a demandé à ce qu'une délégation de collègues et de représentants de parents d'élèves du lycée Bellevue d'Albi soit reçue, la réponse a été négative. Si nous nous félicitons que la même demande formulée par une autre fédération ait finalement reçu une réponse positive, nous ne comprenons pas que les représentants des parents d'élèves soient exclus. Il semblerait, mais cela est tout de même difficile à croire, que notre fédération, pourtant mandatée par les collègues de l'établissement, soit elle aussi exclue de cette audience. Devons nous comprendre que le rectorat de l'académie de Toulouse, face aux difficultés à faire passer sur le terrain une politique de gestion de la pénurie en soit à choisir ses interlocuteurs pour éviter de se retrouver en difficultés et par là même empêche que soit respecté le mandat que nous ont confié nos collègues ? [...]

La FNEC FP-FO refuse l'augmentation sans fin des dépenses militaires qui tourne le dos aux revendications des personnels :

- ? Augmentation de la valeur du point d'indice alors que des centaines de milliers de fonctionnaires sont payés sous le SMIC,
- ? Blocage des prix du carburant alors que les salariés se saignent pour aller travailler,
- ? Suppression de la pénalité de 10 % lors des CMO, respect du droit à congé maladie et du remboursement des soins et des médicaments,
- ? Retrait de la mise en place à marche forcée d'une protection sociale complémentaire obligatoire et préjudiciable à de nombreux personnels, en particulier les plus précaire et les retraités, la FNEC FP-FO rappelle qu'elle n'a pas signé l'accord PSC et exige son retrait,
- ? Retrait du plan de fermetures de classes alors que les personnels et parents d'élèves se mobilisent depuis des mois contre les 4 000 suppressions de postes à l'Éducation nationale.
- ? Abandon du Pacte qui remet en cause le statut des personnels enseignants et d'éducation,

[...]

La FNEC FP-FO exige que les postes utilisés pour la mise en place de ces PAS soient restitués immédiatement afin d'annuler les fermetures de classes et ouvrir les postes spécialisés et de remplaçants nécessaires.

De même, la FNEC FP-FO refuse les propositions du rapport des inspections générales qui prévoit un statut pour 20 % des AESH qui deviendraient « assistantes d'accessibilité » à temps plein à 1607h/an avec un temps d'accompagnement des élèves et d'autres missions en complément. [...]

La FNEC FP-FO refuse donc les propositions contenues dans le rapport de l'inspection générale et réaffirme ses revendications concernant les AESH :

- ❓ un vrai statut de fonctionnaire pour toutes les AESH à 24 heures temps plein,
- ❓ l'augmentation immédiate des salaires des AESH,
- ❓ l'abandon des PAS, des PIAL et de la politique de mutualisation,
- ❓ la subrogation immédiate,
- ❓ l'octroi effectif des jours de fractionnement

La FNEC FP-FO revendique l'abrogation de l'acte 2 de l'École inclusive, l'ouverture de postes spécialisés à hauteur des besoins et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux et le retour des RASED complets.

En ce qui concerne les personnels AED la manière dont cette question est traitée par le ministère est pour le moins scandaleuse. Après l'épisode où le ministère décide de s'asseoir sur la grille salariale nationale permettant une revalorisation des AED prévue par les textes, voilà que le ministère diffère l'annonce des dotations aux académies, pensant peut-être qu'en annonçant les suppressions de postes à la veille du départ de la plupart des collègues des établissements, cela permettra d'éviter de se confronter à leur mobilisation.

Nos collègues AED ont raison de dire qu'aucun établissement ne peut fonctionner sans les AED, ils peuvent compter sur La FNEC FP-FO pour porter leurs revendications :

- ❓ Mise en place immédiate de la grille indiciaire dès le CDD avec une progression salariale réelle.
- ❓ Remplacement des arrêts maladie des Assistants d'Éducation dès le 1er jour, à 100%, sans attendre deux ou trois semaines.
- ❓ Aucune suppression de postes ni d'AED, ni d'autres personnels ! Le budget des Services Publics doit être la priorité, et non le budget de guerre ! Création de tous les postes nécessaires !
- ❓ Augmentation immédiate du point d'indice (+10 % tout de suite, et rattrapage des 33 % perdus depuis le début des années 2000).
- ❓ Un statut pour tous les AED qui le souhaitent, avec un maxima horaire hebdomadaire à 35h et non 41h comme c'est le cas jusqu'à maintenant !
- ❓ Respect des missions des AED sans en faire des "bouche trous" bons à assurer tous les déficits que le gouvernement met en œuvre à l'École.

La FNEC FP-FO se tiendra à leurs côtés pour la poursuite de la mobilisation, y compris au moment de la prochaine rentrée scolaire.

Enfin, la FNEC FP-FO souhaite alerter sur la médecine de prévention dans notre académie. Nous ne disposons que d'une médecin de prévention pour environ 55 000 personnels. Alors qu'on manque de tout dans l'Éducation Nationale à Toulouse comme ailleurs, le Rectorat veut mettre fin au contrat de cette seule médecin de prévention ! De l'avis des personnels qui nous ont saisis, la médecin actuellement en poste est très impliquée dans son travail, faisant de la santé des personnels sa priorité, faisant des préconisations en fonction des besoins des agents, sans les limiter aux besoins disponibles. Elle effectue seulement son travail... Pour quel résultat ? Une procédure de licenciement ! Est-ce à dire qu'un travail en faveur des personnels déplaît à l'institution ?

La FNEC FP-FO demande au Rectorat de reconsidérer sa décision et de maintenir notre seule médecin de prévention actuellement en poste. De plus, avec un seul médecin du travail pour environ 55 000 personnels, on est bien loin du compte : la FNEC FP-FO exige le recrutement des médecins de prévention nécessaires. »

Réponses du Recteur : Monsieur le Recteur donne la parole à Monsieur le SG pour répondre à notre interpellation sur la médecin de prévention :

« Le rectorat a entamé une procédure de licenciement, c'est un fonctionnement dysfonctionnel, l'équipe de prévention est en souffrance »

Comment un médecin qui cherche à faire son travail en établissant des préconisations dont le fil à plomb est la santé des personnels peut-il mettre en difficulté l'ensemble de l'équipe de prévention dont les objectifs sont a priori les mêmes ?

Le SG annonce pour septembre un contrat mi-temps avec un médecin de prévention en cours de recrutement mais aussi le transfert du médecin conseiller technique du recteur qui deviendrait médecin de prévention à temps plein.

Pour le SG, peu d'académies peuvent présenter une telle équipe de médecine de prévention (psychologues et infirmières).

Le médecin conseiller technique du Recteur défend les intérêts du rectorat, le médecin du travail ceux des personnels. La solution proposée par le Rectorat interroge car elle implique un changement radical de positionnement de la part du médecin !

2. POINT SUR LA PREPARATION DE LA RENTRÉE :

Le rectorat a donné un certain nombre d'informations sur le recrutement et le mouvement :

Sur le recrutement un comité de suivi va être réuni début juillet.

Dans l'attente de la fin des concours, le rectorat table sur des estimations. Dans le premier degré il y aurait 256 stagiaires temps plein et 153 mi temps, il y a 229 bi-admis. Du fait de ces bi-admis la liste complémentaire est très réduite (5)

Le Rectorat attend les résultats des 2 concours pour affecter les stagiaires dans les départements. Le Rectorat ne privilégiera pas le concours bac+ 5 au détriment du concours L3 et affectera les 1ers des 2 concours puis les 2èmes, puis les 3èmes....

En ce qui concerne le mouvement second degré il y a eu plus d'affectés en ZR (+180) donc le rectorat prévoit une diminution du nombre de contractuels (-100 sur 1400).

FO, fidèle à son mandat, intervient sur les listes complémentaires en revendiquant le recrutement immédiat des 5 listes complémentaires et de ne pas attendre septembre ou octobre, les besoins existent.

Réponse du SG : il n'est pas prévu de le faire. Le Rectorat dit revenir à l'application stricte du texte, la Liste complémentaire sert à remplacer uniquement les désistements.

La FNEC FP-FO accompagnera les LC dans leur bagarre.

3. BILAN DU PACTE :

La dotation pour l'année à venir n'est pas connue du rectorat, on peut tout de même noter que comme l'année dernière, les collègues n'adhèrent toujours pas massivement au dispositif.

Le rectorat confirme que comme l'année dernière 10 000 HSE étaient prévues pour les RCD mais que celles-ci ont très peu été utilisées (le bilan n'est pas fait l'année dernière seule 1500 heures sur les 10 000 avaient été consommées). Cette faible utilisation résulte du peu de publicité fait sur cette possibilité auprès des chefs d'établissement !

4. DOTATION EN EMPLOIS D'AED :

La dotation de l'académie n'a pas été notifiée par le ministère, le rectorat table sur un maintien de la dotation et propose donc une reconduction de la dotation avec la répartition suivante :

4. Proposition de répartition des emplois AED à la RS 2026 :

Départements	RS 25		Propositions RS 26	
	Rappel mesures RS 25	DR janv 26 dont suppl	Mesures RS 2026	Projection 2026
ARIEGE	-0,5	136,35	-1,00	135,35
AVEYRON	-1,0	193,10	-2,00	191,10
HAUTE-GARONNE	4,50	1 019,65	7,00	1026,65
GERS	0,0	151,30	0,00	151,30
LOT	-1,0	142,30	-2,00	140,30
HAUTES-PYRENEES	-0,5	186,70	-1,00	185,70
TARN	-1,0	297,85	0,00	297,85
TARN-ET-GARONNE	-0,5	199,75	-1,00	198,75
Total départements	0,00	2 327,00	0,00	2 327,00
RECTORAT **		45,5		45,50
TOTAL	0,00	2 372,50		2 372,50

Pour la FNEC FP-FO la situation se dégrade depuis des années , il y avait à la rentrée scolaire 2021 2355 ETP, le nombre d'établissements a augmenté, le nombre d'élèves a augmenté et les effectifs en vie scolaire n'ont pas suivi. Dans le Tarn un collège va ouvrir à la rentrée et avec une dotation de 0 il va falloir prendre des moyens sur des établissements qui sont déjà insuffisamment dotés. La politique de redéploiement va encore aggraver les difficultés l'année prochaine.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Répartition de la dotation AED	FO, FSU, UNSA, CFTD			

Le vote unanime contre entraîne la reconvoction du CSAA le 26 juin.

Vote unanime contre le 26 juin lors du CSAA de repli.

5. DOTATION EN EMPLOIS AESH :

En 2024, 923 élèves qui avaient une notification d'accompagnement par un AESH n'étaient pas accompagnés dans l'académie, en 2025 ils étaient 1741, en 2026 ils sont 2088 !

Pour le rectorat, mais aussi pour certaines organisations comme l'UNSA, une partie de ces difficultés est liée à

	Elèves notif individuelle	Dont en attente	Elèves notif mutualisée	Dont en attente	Elèves notif co	Dont en attente	Total élèves notifiés (i-m-co)	Dont élèves en attente (i-m-co)	Ratio élèves/AESH (i-m-co)
ARIEGE	244	1	749	15	309	0	1302	16	4,10
AVEYRON	212	6	1465	55	800	128	2477	189	7,42
HAUTE-GARONNE	4471	264	9059	956	3 185	138	16715	1358	4,83
GERS	321	8	1040	17	539	74	1900	99	5,16
LOT	210	3	648	24	332	62	1190	89	3,96
HAUTES-PYRENEES	274	12	581	24	434	0	1289	36	4,51
TARN	682	43	1655	108	659	27	2996	178	6,36
TARN-ET-GARONNE	165	0	1184	0	894	123	2243	123	5,34
TOTAL	6579	337	16381	1199	7152	552	30112	2088	5,06

L'augmentation du nombre de notifications, les MDPH notifieraient trop facilement ! La FNEC FP-FO ne partage pas ce point de vue, les équipes de la MDPH sont composées de professionnels qui savent ce qu'ils font.

L'académie bénéficie de la création de 99 emplois d'AESH au 1^{er} septembre 2026, la répartition proposée est la suivante :

	Dotation RS 2025	Consommation au 01/05/2026	Dotation RS 2026
Ariège	319,87	317,65	324,04
Aveyron	311,93	312,64	321,46
Haute-Garonne*	3 195,26	3 180,12	3266,98
Gers	338,39	349,98	357,87
Lot	281,65	276,69	282,39
Hautes-Pyrénées	277,14	274,70	280,48
Tarn	495,69	492,31	505,99
Tarn-et-Garonne	431,79	403,44	411,56
Académie	5 651,77	5 607,53	5 750,77

Vote sur la proposition de l'administration :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Répartition de la dotation AESH	FO		FSU, UNSA, CFTD	

Comme les années précédentes Force Ouvrière a voté contre la répartition d'une enveloppe notoirement insuffisante pour faire face aux besoins d'accompagnement. A noter que la FSU qui avait voté contre les deux années précédentes a finalement changé son positionnement.

La FNEC FP-FO est intervenue sur les PAS, la cartographie devait nous être présentée mais elle n'est pas prête. La FNEC FP-FO a demandé qu'aucun AESH ne se voit imposer un nouveau secteur géographique et qu'aucun licenciement ne soit acté en lien avec cette modification.

Mme Colin Guibert responsable de la DPAS a indiqué qu'il n'y aurait pas de changement structurel des contrats, sauf si le PAS ne correspondait pas exactement au PIAL. Elle a indiqué qu'il n'y aurait pas de changement pour l'AESH les distances seront respectées. Le SG a complété en indiquant qu'il ne comprendrait pas que les AESH voient leurs conditions dégradées vu les besoins at qu'il n'y avait pas de raison que les secteurs d'intervention soient modifiés.

La FNEC FP-FO restera vigilante sur ce point, au moindre problème saisissez-nous !

6. AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR et QUESTIONS DIVERSES :

Un bilan des BOP (Budgets Opérationnels de Programme) 2024 figurait à l'ordre du jour. Nous pouvons vous communiquer le document si vous le souhaitez.

Sur les questions diverses la plupart des réponses nous ont été communiquées par écrit, nous allons recevoir dans les jours à venir un document informatique, nous pourrons vous le communiquer sur demande.